

la trame

Vesancy-Versoix

Contrat corridors

GRAND GENEVE - AGGLOMERATION FRANCO-VALDO-GENEVOISE



La lettre d'information des contrats corridors

N°3 Mars 2017

ÉDITO

Des succès et de nouveaux défis

Le contrat corridors Vesancy-Versoix propose un projet ambitieux : rétablir les conditions-cadres pour le maintien de la faune et de la flore à l'échelle de trois territoires - le Pays de Gex, la région de Nyon et la partie nord du canton de Genève.

Aujourd'hui, alors que ce contrat entame la deuxième partie de son périple, il est réjouissant de voir que les premières mesures portent déjà leur fruit.

Le Pays de Gex renforce la revitalisation des corridors biologiques. Grâce aux études réalisées, les points faibles du corridor reliant Pralies, Bidonnes et le piémont du Jura ont été identifiés et des mesures sur le terrain sont d'ores et déjà proposées pour améliorer leurs connexions.

On peut également se réjouir qu'un projet agro-environnemental soit lancé dans le Pays de Gex. Il vise à aider le monde agricole à valoriser ses actions en faveur des corridors biologiques : c'est un enjeu majeur. Car dans ce domaine, des mesures simples, comme l'entretien des haies ou de bandes de prairie, peuvent entraîner de précieux effets positifs. Il est alors important que les agriculteurs puissent aussi tirer parti des plus-values qu'ils produisent pour la collectivité avec les mesures qu'ils mettent en place. Ce dernier aspect est un point clé pour le maintien des corridors biologiques. C'est pourquoi, un autre projet notable du contrat vise à renforcer la sécurité des routes traversant certains espaces naturels. C'est là une mesure au bénéfice de tous. En effet, nos observations révèlent que les déplacements de cerfs dans les massifs forestiers de la Versoix peuvent entraîner un risque de collision pour les usagers de la route... surtout s'ils roulent trop vite ! Une prévention sonore ou lumineuse est en cours d'évaluation pour réduire ce risque d'accident sur les tronçons les plus sensibles.

Une meilleure anticipation demeure la mesure la plus efficace pour éviter ces points noirs. C'est pourquoi, la démarche du contrat corridors vise aussi à rendre attentifs les concepteurs d'infrastructures à cette dimension importante pour notre sécurité dès la planification des travaux en exploitant les données utiles et les études réalisées.

Durant la première partie du contrat, les mesures d'études permettant de déterminer un programme d'actions cohérent ont progressé rapidement. Nous allons maintenant devoir relever de nouveaux défis : répondre aux dernières questions pratiques, obtenir les autorisations, puis lancer les chantiers encore prévus.

Ce contrat ouvre ainsi de belles perspectives pour la poursuite de la valorisation de notre patrimoine. L'enthousiasme et l'engagement de chacun des partenaires vont permettre de concrétiser un projet audacieux, impensable il y a seulement quelques années. Aujourd'hui, avec le contrat corridors Vesancy-Versoix, la coordination transfrontalière est encore renforcée, grâce aux multiples actions menées ensemble en faveur d'un espace naturel partagé !



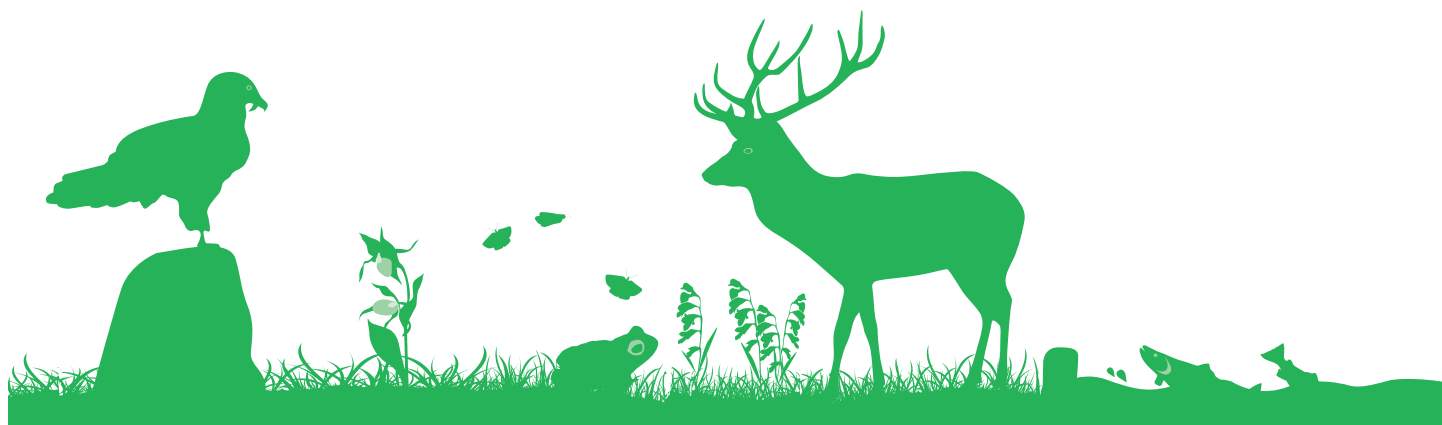
Bertrand von Arx
Directeur du service de la biodiversité et Conservateur de la nature et du Paysage, Direction générale de l'Agriculture et de la Nature - République et Canton de Genève



Muriel BENIER
Vice-présidente déléguée à l'Environnement et au Développement Durable, Communauté de communes du Pays de Gex



François DEBLUË
Membre du Comité de direction du Conseil régional du district de Nyon, Environnement & Ressources régionales

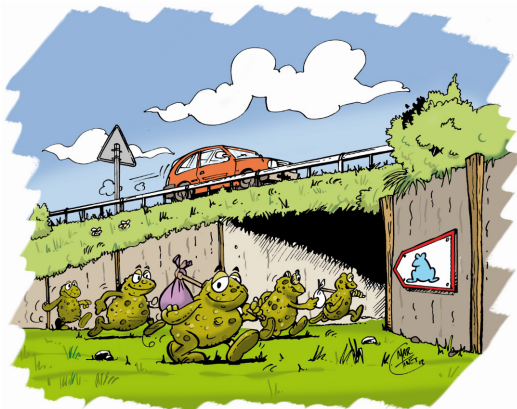


Pourquoi une action régionale en faveur des corridors biologiques ?

La vie c'est le mouvement ! Tous les animaux doivent pouvoir se déplacer pour se nourrir, se reproduire, et assurer l'indispensable échange de gènes entre les populations.

Ils empruntent pour ce faire des **corridors biologiques** : pour les plus grandes espèces, ces voies se situent à l'échelle des massifs forestiers ou des espaces agricoles, tandis que pour les plus petites espèces, il s'agit de jardins ou de haies. La flore est aussi concernée, les graines et les pollens des fleurs ou arbres se déplacent par dissémination, souvent avec l'aide des animaux.

Or notre territoire est fractionné par des infrastructures liées aux activités humaines qui constituent souvent des obstacles aux déplacements de la nature et une menace pour la faune et la flore régionale.



Signé en février 2014, le **contrat corridors Vesancy-Versoix** est un outil qui vise à rétablir dans notre territoire les conditions permettant le maintien durable de notre patrimoine naturel. Il poursuit plusieurs objectifs : conserver les sites les plus riches en biodiversité, préserver les corridors biologiques, lever les obstacles entravant le transit des espèces, sensibiliser. Il comprend 52 actions dont 6 déjà achevées. Afin de s'assurer de l'efficacité des actions engagées, un bilan à mi-parcours du contrat Vesancy-Versoix a été réalisé. Celui-ci révèle :

- le succès de la coordination franco-valdo-genevoise
- l'implication forte des partenaires
- l'intérêt de l'outil pour fédérer des acteurs et donner un fil conducteur aux politiques environnementales des différents intervenants.

Dans un contexte de forte urbanisation du Grand Genève, le contrat corridors Vesancy-Versoix confirme son utilité : il contribue activement à la préservation de cette agglomération verte à laquelle les habitants sont attachés et qui assure la qualité de notre cadre de vie.

Des événements à l'intention des élus du territoire Vesancy-Versoix

**>>> Les rencontres transfrontalières autour de la pollution lumineuse
31 mars 2017 aux SIG**

Encore sous-estimée, la question de la pollution lumineuse s'impose aujourd'hui en matière d'aménagement du territoire, de sécurité, de gestion des routes ou encore de valorisation de l'espace public. Affectant notre santé, notre patrimoine naturel ou notre consommation d'énergie, elle constitue un véritable défi, aussi bien pour les petites communes que les grandes collectivités publiques.

Afin d'apporter des réponses pratiques aux acteurs locaux, cette rencontre propose aux participants de découvrir les résultats des expériences les plus innovantes dans ce domaine. En réunissant des experts, des décideurs et des techniciens, elle encourage notamment la discussion et le partage d'informations

pour optimiser l'utilisation de l'éclairage public et maîtriser ses nuisances.

Elle apporte des solutions concrètes aux acteurs qui souhaitent s'engager en faveur de notre patrimoine nocturne et permettre ainsi aux habitants, petits et grands, de redécouvrir la richesse d'un ciel étoilé.

**>>> Atelier Lecture du paysage
4 mai 2017 de 16h à 19h
Lieu à préciser ultérieurement**

Venez observer ce qui caractérise le paysage du contrat corridors Vesancy-Versoix. Cet atelier vous invite à découvrir les moyens concrets pour préserver notre patrimoine naturel en identifiant, préservant et renforçant notamment les corridors biologiques.

Un exemple de mesure réalisée : Maintenir l'habitat de papillons hors du commun

Savez-vous que certains de nos papillons ont un cycle de vie extraordinaire ? Après avoir grandi en grignotant des feuilles, la chenille de plusieurs espèces d'azurés se laisse recueillir en automne par des fourmis. Elle poursuit alors son développement dans la fourmilière en dégustant les larves de ses hôtes.

Pour accomplir leur développement, ces papillons menacés doivent trouver des prairies marécageuses où vivent à la fois les deux fleurs recherchées par leur chenille - la Sanguisorbe officinale ou la Gentiane pneumonanthe - et les espèces de fourmis nourrices.

Dans le cadre du contrat corridors Vesancy-Versoix, plusieurs prairies marécageuses cruciales pour la survie de ces papillons azurés ont pu être inventoriées. Il s'agit des lieux-dits : Grand Bataillard, Le Bucley et Bois ruiné, dans le canton de Vaud ; Sources du Flon, Marais de Saint Gix, Marais de Faizin, Marais d'Arbère en France.

Ces zones humides, véritable réservoir de biodiversité, doivent être conservées à long terme. Grâce aux mesures du contrat, ces sites sont identifiés et peuvent bénéficier d'une gestion favorable à leur maintien (fauche, débroussaillage, lutte contre les espèces exotiques envahissantes, etc.).

Cette action permet de sauvegarder durablement les papillons azurés élevés par des fourmis, une curiosité de la nature que vous observerez peut-être lors de vos promenade aux abords des prairies marécageuses de notre région !



Femelle d'Azuré de la sanguisorbe (Maculinea teleius) en train de pondre



Couple d'Azuré des paluds (M. nausithous)

Il reste du pain sur la planche !

Alors que plusieurs actions sont déjà achevées, d'autres sont dans les starting-blocks. Les 30 prochains mois verront émerger des travaux importants sur le territoire. Ils seront aussi le théâtre de nombreuses actions de sensibilisation : élus, élèves petits ou grand ou public familial, tous pourront en bénéficier !

Agriculture durable



Encourager les mesures agro-environnementales, telles que plantation de haies, création de prairies fleuries, baisse de fertilisant.

Des animations pour tous



Organiser des chantiers citoyens, animations pour les écoliers, ateliers techniques sur le terrain pour les élus et la formation des employés communaux.

Des travaux en rivières



Redonner de l'espace aux cours d'eau, renaturer les berges et permettre la migration des poissons et le transit des sédiments, le long des petites et grandes rivières.

Des obstacles plus faciles à franchir



Limitier les collisions et accidents graves impliquant les automobilistes et éviter la mortalité massive des animaux grâce à la création ou aménagements de passages à faune.

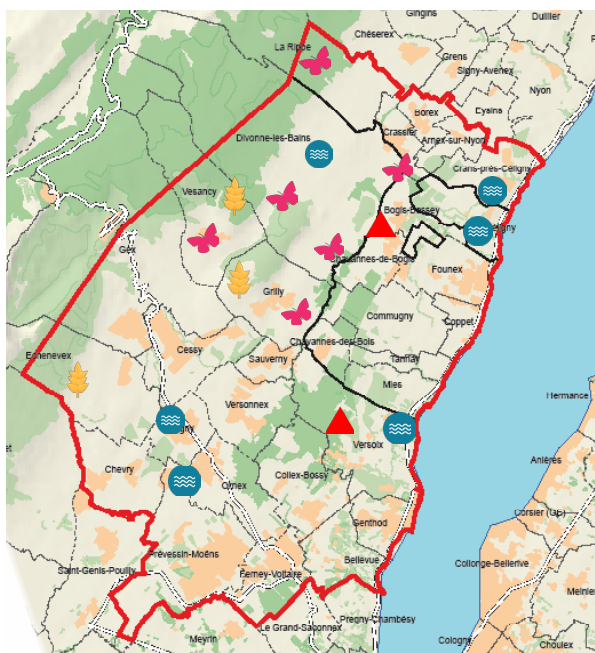
Des prairies sèches restaurées à découvrir



Préserver un patrimoine rare et menacé. Partie intégrante de notre cadre de vie, ces prairies sont des refuges extraordinaires pour des espèces sensibles.



Contrat corridors Vesancy-Versoix



- Périmètre du contrat corridors Vesancy-Versoix
- Mesure 15 : prairies marécageuses
- Actions à venir : Travaux en rivières
- Actions à venir : Routes plus faciles à franchir
- Actions à venir : Prairies sèches restaurées

Agenda

- > 19 avril 2017 | Gex |
Animation cuisine sauvage
Initiez-vous à la reconnaissance et à la cuisine des espèces sauvages comestibles !
9h30-14h, RDV 135 rue de Genève à Gex.
Inscription obligatoire animation@ccpg.fr
- > Du 17 au 21 mai 2017 | En France et en Suisse |
Fête de la Nature
Venez découvrir le monde fascinant des abeilles. Quelle est la différence entre abeilles sauvages et domestiques ? Quelle est l'importance de la pollinisation pour la biodiversité ? Cette animation sera proposée par le Parc Jura vaudois au Col de la Givrine.
Inscription www.fetedelanature.ch
De nombreuses animations seront proposées par les partenaires. Tenez-vous informés !
- > 10 et 11 juin 2017 | Commune de Bellevue |
Festival Festibel
Grande fête qui mettra en scène l'environnement, les initiatives locales et le « mieux vivre ensemble ». Public de tous les âges.
- > 10 juin 2017 | Commune de Céligny |
Matinée d'information sur la charte des Jardins
10h-12h30, Rte des Coudres 17
- > 7 juillet 2017 | Divonne-les-Bains |
Animation castor
Découvrez le milieu de vie du castor, ingénieur hors pair qui transforme en permanence son habitat. Apprenez à reconnaître les indices de présence qu'il laisse sur son passage.
18h - 22h, RDV devant Forestland à Divonne
Inscription obligatoire animation@ccpg.fr

La lettre d'information des contrats corridors - mars 2017

Rédaction : Aline Blaser, Jean-Marc Mitterer, Bernadette Droz, Cécile Georget, Tali Nyffeler-Sadras

Mise en page : Aurélie Pernet

Crédits des illustrations : Communauté de communes du Pays de Gex, J. Pellet, n+ p, Grand-Genève

Impression : BSR imprimeur - Gland / Tirage : 750 exemplaires



Plus d'infos

www.grand-geneve.org/contrats-corridors

www.ge.ch/corridors-biologiques

www.cc-pays-de-gex.fr/competences/pole-environnement/gestion-des-milieus-naturels/

